

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 10 de l'ordre du jour

CX/PR 22/53/12

mai 2022

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-troisième session

(en ligne)

4-8 juillet et 13 juillet 2022

#### Participation de la jmpr aux examens parallèles de nouveaux composés critères de sélection du chef de projet mondial pour le processus d'examen parallèle

(Préparé par le groupe de travail électronique présidé par le Canada et coprésidé par le Costa Rica et le Kenya)

#### INTRODUCTION

1. Des informations générales sur la discussion de cette question figurent dans les rapports du CCPR50 (2018)<sup>1</sup>, du CCPR51 (2019)<sup>2</sup> et du CCPR52 (2021)<sup>3</sup>.
2. Lors du CCPR52 (2021), le Canada, en tant que président du GTE, a présenté le point de l'ordre du jour sur la « Participation de la Jmpr aux examens parallèles de nouveaux composés : Procédures et principes » notant que les examens parallèles de nouveaux composés ont été initialement rédigés pour permettre aux pays d'accéder plus rapidement aux nouveaux composés, pour harmoniser les LMR afin de faciliter le commerce et pour optimiser les ressources entre les agences nationales et les examens de la Jmpr.
3. Le CCPR52 a décidé de lancer un projet pilote pour tester le processus d'examen parallèle afin d'affiner l'approche proposée de manière qu'elle reflète des considérations pratiques et réelles, et à ce que les ressources de la Jmpr continuent d'être utilisées efficacement.
4. Un certain nombre d'avantages et de défis liés au processus d'examen parallèle ont été identifiés par les délégations, notamment la capacité limitée de la Jmpr à participer efficacement. Il a également été identifié qu'un gestionnaire de projet mondial compétent est nécessaire pour coordonner le processus de révision parallèle.
5. Le CCPR52 a également décidé de rétablir le groupe de travail électronique (GTE), présidé par le Canada et coprésidé par le Costa Rica et le Kenya, travaillant en anglais et en espagnol, avec le mandat suivant ([REP21/PR](#)) :
  - élaborer un document de travail décrivant les critères de sélection d'un chef de projet mondial. Le chef de projet mondial sera chargé de superviser l'examen parallèle en étroite collaboration avec les examinateurs de la Jmpr, les autorités nationales impliquées dans l'examen parallèle ainsi que le fabricant du pesticide désigné.
6. Le Secrétariat du Codex a lancé une invitation à se joindre au GTE qui s'est déroulé via la plateforme en ligne. Un total de 20 membres du Codex et 3 observateurs du Codex ont participé. La liste des participants figure à l'Annexe II.
7. Les participants au GTE ont soulevé des préoccupations concernant la possibilité que le gestionnaire soit requis pour plus d'un an, que l'expérience soit considérée comme un substitut à un haut niveau d'éducation formelle, et que les leçons à tirer de cette orientation soient tirées d'un projet pilote.

#### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

8. L'Annexe I reflète les discussions et les conclusions des membres du GTE pour établir les critères du chef de projet global.
9. Une étude pilote parallèle permettrait de mieux définir le rôle d'un gestionnaire de projet global et de procéder aux améliorations décrites dans les sections 1 et 2 de l'Annexe I.

<sup>1</sup> REP18/50, par. 167 - 169

<sup>2</sup> REP19/51, par. 198 - 202

<sup>3</sup> REP21/52, par. 217 - 227

10. Le chef de projet mondial exige une formation technique, une expérience et des compétences importantes pour un poste bénévole, qui pourrait s'étendre sur une année d'évaluations de pesticides. On craint que la recherche et le placement d'un candidat approprié ne deviennent en fait une restriction à l'exécution d'un processus d'examen parallèle réussi.
11. Le CCPR est invité à :
  - a. Examiner le rôle et les qualifications proposés pour le chef de projet mondial, tels que décrits dans l'Annexe I, et déterminer s'ils correspondent aux besoins de gestion du processus d'examen parallèle.
  - b. Examiner les candidats potentiels qui répondent aux qualifications et compétences proposées pour remplir le rôle de gestionnaire de projet mondial.
  - c. Évaluer et modifier les qualifications et compétences proposées à l'issue d'un examen pilote parallèle.

## **ANNEXE I**

### **(Pour observations)**

#### **CRITÈRES PROPOSÉS POUR LA SÉLECTION DU CHEF DE PROJET MONDIAL DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'EXAMEN PARALLÈLE**

##### **1 - GESTION DE PROJET**

###### **1.1 - Rôle du chef de projet mondial**

1. Le rôle du chef de projet mondial constitue un élément clé de l'examen parallèle. Cette personne supervisera l'examen parallèle, en étroite collaboration avec le secrétariat de la JMPR/les examinateurs de la JMPR et les examinateurs des autorités nationales impliqués dans l'examen parallèle. Le chef de projet mondial assurera la liaison avec toutes les parties, y compris le fabricant, afin de garantir que les délais et les étapes identifiés sont respectés tout au long du processus de révision, y compris la conduite de la vérification de l'exhaustivité des données.

###### **1.2 - Interaction entre les examinateurs nationaux et ceux de la JMPR**

2. La nature des examens parallèles implique qu'ils sont menés en même temps que les examens nationaux et que l'interaction entre les examinateurs est encouragée pour débattre des questions scientifiques liées aux ensembles de données.
3. Afin d'optimiser la participation de la JMPR au processus d'examen parallèle, les examinateurs de la JMPR seront désignés après l'approbation du calendrier par la CAC en juillet, et la soumission du dossier de la JMPR aura lieu peu de temps après (avant l'appel régulier de données).
4. Afin de soutenir le partage d'informations et l'engagement des examinateurs de la JMPR et des examinateurs des autorités nationales dans l'examen parallèle, les coordonnées de tous les examinateurs seront fournies au chef de projet mondial responsable de la coordination de l'examen conjoint.
5. Le concept d'examens parallèles exige également que le chef de projet mondial s'assure que le même ensemble de données pour la toxicologie, la chimie du produit, la chimie du résidu, y compris le métabolisme et le devenir dans l'environnement, soit fourni aux agences réglementaires nationales et à la JMPR.
6. Les évaluateurs peuvent souhaiter communiquer avec le sponsor des données tout au long du processus d'évaluation pour demander des clarifications ou demander que des données supplémentaires soient soumises. Il est suggéré de centraliser les communications avec et depuis le sponsor des données par le biais du gestionnaire de projet mondial. L'objectif de la centralisation des communications serait de rationaliser les communications avec le sponsor, de promouvoir la transparence et de s'assurer que tous les évaluateurs reçoivent les mêmes données/informations supplémentaires ou clarifications de la part du sponsor.
7. Si des informations supplémentaires sur la toxicologie ou la chimie des résidus sont fournies à une partie, les promoteurs doivent s'assurer qu'elles sont fournies à toutes les autres parties, y compris la JMPR, de sorte que les ensembles de données en cours d'examen restent identiques.

###### **1.3 - Délais**

8. Il est possible que l'examen parallèle se déroule sur deux réunions de la JMPR, ce qui nécessiterait l'engagement du chef de projet mondial pour un minimum de deux ans.

##### **2 - QUALIFICATIONS**

9. La nature spécialisée et technique des responsabilités du chef de projet mondial nécessitera un large éventail de connaissances, d'expériences et de compétences pour gérer avec succès l'examen parallèle. Voici un certain nombre d'exigences proposées pour les candidats potentiels.

###### **2.1 - Éducation**

10. Le candidat doit au minimum être titulaire d'un diplôme scientifique dans un domaine connexe, la préférence allant à une personne possédant les connaissances techniques requises pour évaluer l'exposition aux composés chimiques. Une maîtrise ou un doctorat en sciences est préférable, mais une combinaison d'études et d'expérience peut être envisagée. Une connaissance pratique de l'anglais est requise.

###### **2.2 - Expérience (internationale et technique)**

11. Des candidats familiarisés avec les sciences de réglementation (toxicologie, exposition), la recherche scientifique et/ou une expérience similaire à un niveau supérieur seraient requis. Un atout supplémentaire serait une

personne ayant des connaissances du Codex ou une bonne compréhension du processus de la JMPR. Une capacité avérée à planifier et à mettre en œuvre des programmes liés à des initiatives scientifiques et à fournir des conseils serait requise.

### **2.3 - Compétences**

12. Compte tenu de leur rôle de coordinateur travaillant avec des experts de la JMPR, des gouvernements et des déclarants, les candidats doivent posséder les compétences requises : orientation vers les résultats, communication, partenariat et plaidoyer, établissement de relations efficaces, engagement et leadership.

## **3 - CONSIDÉRATIONS**

13. Bien que des qualifications spécifiques soient essentielles pour un candidat retenu dans le rôle de gestionnaire de projet mondial, il s'agit d'un poste bénévole et non rémunéré. Le processus de sélection doit être relativement informel, étant entendu que les candidats répondant à tous les critères proposés peuvent ne pas être disponibles. Un processus informel de sélection d'un gestionnaire mondial signifie que la nomination d'un candidat peut être faite par le secrétariat de la JMPR, comme cela est indiqué aux points 3.3 et 3.4. En outre, la sélection du gestionnaire de projet mondial ne doit pas devenir une restriction au processus d'examen parallèles.

### **3.1 - Pilote**

14. La sélection d'un nouveau composé pour examen dans le projet pilote d'examen parallèle n'a pas encore été faite. Par conséquent, les exigences de temps, la liste des tâches et les responsabilités ne peuvent pas être clairement articulées avant la fin du projet pilote. Essentiellement, il s'agit également d'un projet pilote pour le poste de chef de projet mondial.

### **3.2 - Pool de candidats**

15. Les candidats peuvent être sélectionnés parmi les autorités nationales, les organisations internationales, les déclarants ou le monde universitaire. Comme ce travail est volontaire, les candidats doivent pouvoir démontrer qu'ils ont l'engagement et la capacité de mener à bien l'examen parallèle. Cela peut se faire par le biais d'une lettre de soutien de leur organisation.

### **3.3 - Processus de nomination**

16. Les candidats potentiels peuvent être désignés par le secrétariat de la JMPR, par une autorité nationale ou par d'autres membres impliqués dans le projet pilote.

### **3.4 - Sélection des candidats**

17. Les candidats retenus peuvent être sélectionnés d'un commun accord entre le secrétariat de la JMPR et les autorités nationales participant au processus d'examen parallèle.

### **3.5 - Conflit d'intérêts**

18. Pour éviter toute question de partialité, il ne doit y avoir aucun conflit d'intérêt perçu ou réel entre le directeur général et le processus de révision. Un exemple de conflit d'intérêts est tout avantage potentiel pour le directeur général en cas de résultats positifs d'une révision parallèle.

### **3.6 - Évaluation**

19. Une évaluation des exigences du poste par rapport aux besoins prévus aura lieu à la fin du processus pilote.

**ANNEXE II**<sup>1</sup>**Président:** Canada**Co-présidents:** Costa Rica et Kenya**Membres**

---

Argentine  
Australie  
Autriche  
Canada  
Chili  
Costa Rica  
Union européenne  
Allemagne  
Inde  
Iran  
Japon  
Kenya  
Maroc  
Nouvelle-Zélande  
République de Corée  
Arabie saoudite  
Afrique du Sud  
Thaïlande  
Royaume-Uni  
États-Unis d'Amérique

**Observateurs**

---

Croplife International  
Institute of Food Technologists (Institut des technologues alimentaires)  
Tea & Herbal Infusion Europe (Thé et infusion Europe)

---

<sup>1</sup> Veuillez contacter le point de contact du pays membre ou de l'organisation observatrice pour obtenir les coordonnées des délégués. La liste des points de contact du Codex pour les membres et les observateurs est disponible sur le site web du Codex à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/about-codex/members/en/>.  
<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/about-codex/observers/observers/obs-list/en/>